



DISTRICT DE PROVENCE

Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire

La Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire est chargée d'examiner :

- les appels concernant les décisions de la Commission Départementales de Discipline conformément à l'article 3 du Règlement Disciplinaire (Annexe 2 aux Règlements Généraux de la F.F.F.) ;
- les appels concernant les décisions des autres Commissions départementales exceptés celles prises par le Comité de Direction

Président

M. Jean-Pierre CASTAN

Secrétaire

M. Serge RAKOTOMAHANINA

Membres

M. Mohamed TSOURI, M. Franck KAISER et M. Fabio PERFETTI

Représentant de la Commission des arbitres

M. Jean-Michel MESNARD

A titre consultatif

MME. Adèle CRETON